

Loire magazine



REPORTAGE
**Les bons plans
baignades**

**24 HEURES
AVEC...**
**Les agents
de la station
de Chalmazel**

DOSSIER

**| Festivals: Pietragalla
enflamme la Loire |**

Dossier 15-21

Festivals : Pietragalla enflamme la Loire

Une fois de plus, l'été promet d'être animé dans la Loire... Avec l'Été musical du 25 juin au 11 juillet, puis les Nuits de la Bâtie du 16 juillet au 7 août, le Conseil général propose deux festivals devenus au fil des ans des événements culturels incontournables.



En supplément de ce magazine



Sortir
Votre agenda des sorties

Directeur de la publication: Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef: Carine Bar • Crédits photos: Conseil général de la Loire, Nikole Daussin-Charpentier, Élodie Pilon, Pascal Elliott, Éric Bernath, Bertrand Pichène, Le Channel, Théâtre Mu, Phovoir, Charly Jurine, Melting Force, ADEL 42, DR • Rédaction: direction de la Communication, Sphère Publique • Conception, réalisation: **SPHERE PUBLIQUE** agence@spherepublique.fr • Impression: Imaye Graphic • Diffusion: La Poste • Tirage: 332 000 ex. • Dépôt légal: 3^e trimestre 2010 • Conseil général de la Loire: Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne Cedex 1

Site internet: www.loire.fr
Tél: 04 77 48 42 42

Loire
magazine

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Le papier utilisé pour ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

4-7 En bref et en images

Le Conseil général de la Loire...



8-9 24 heures avec...

Station de Chalmazel, de valeureux agents pour d'heureux visiteurs



10-13 Actualités

- Les élus de la Loire mobilisés
- Loire multiservices
- Une Zone d'activité d'intérêt national
- La nouvelle Médiathèque de Neulise



14 À la découverte des cantons

Saint-Héand, un canton riche de savoir-faire et de générosité



22-23 Reportage

Un été pour se baigner



24-25 Industrie

Sports et Loisirs



26 Culture

Couzan : les chantiers jeunesse !



27 À vos papilles

Un homme, un produit, une recette



28-29 Expression des élus

30-31 Portrait

Melting Force
De la rue à la scène





Bernard Bonne,
Président du Conseil général
de la Loire

La culture pour tous

Été musical, Nuits de la Bâtie, la saison estivale est bel et bien, dans la Loire, le temps des festivals. Grâce au Conseil général, notre département offre de multiples occasions, quels que soient ses goûts et ses envies, de vivre de belles rencontres musicales ou théâtrales. Le succès remporté par ces manifestations atteste du bien-fondé de cette action indispensable au rayonnement de notre département et à son attractivité.

Ces rendez-vous permettent aussi de découvrir ou de redécouvrir toute la beauté du patrimoine architectural de notre région. Ils constituent enfin le point d'orgue d'une intense vie culturelle départementale. Tout au long de l'année, la volonté de notre assemblée départementale est de permettre à chacun, quel que soit son âge, quelles que soient ses aspirations, de bénéficier d'un enseignement musical et artistique de qualité. Pour cela, le Conseil général soutient les très nombreuses écoles de musique et associations qui interviennent partout dans notre département.

L'accès à la culture pour tous passe aussi par la diffusion et le prêt de nombreux ouvrages à travers un dense réseau de médiathèques et de bibliothèques. La nouvelle antenne de la Médiathèque du Conseil général que nous ouvrons à Neulise illustre l'action que nous menons avec volontarisme pour irriguer efficacement le réseau de lecture publique dans la Loire.

Permettre un accès aux savoirs, à un enseignement musical varié, à des spectacles et des manifestations culturelles de qualité, mettre en valeur notre patrimoine, le Conseil général mène toutes ces actions avec une ambition forte: la culture doit être facilement accessible à tous les habitants de la Loire.

En images



9 avril 2010

Georges Bonnard, Conseiller général du canton de Pélussin, et le Président Bonne inaugurent la Maison de la mobilité du Pilat (Mopi), en présence d'Anne de Beaumont, Co-Présidente de Mopi et Michèle Perez, Présidente du Parc du Pilat.



15 avril 2010

Michel Chartier, Vice-Président du Conseil général et Conseiller général du canton de Saint-Symphorien-de-Lay visite les chantiers routiers de son canton.



23 avril 2010

Inauguration des nouveaux bâtiments communaux de Sainte-Foy-Saint-Sulpice par le Député Jean-François Chossy et le Conseiller général Lucien Mouiller, en présence du Président Bonne, du Sous-Préfet Bernard Le Men et du Maire de la commune, Jean-Luc Souzy.

ÉCONOMIE

L'Adel 42 en Assemblée générale



René Bayle, Directeur de l'Adel 42 et Georges Ziegler, Président de l'Adel 42 et Vice-Président du Conseil général chargé du Développement territorial.

Le 11 juin dernier, l'Agence de développement économique de la Loire, Adel 42, a organisé son Assemblée générale annuelle. L'occasion, pour les administrateurs et adhérents de cette association loi 1901, de faire le point sur les activités 2009, les objectifs et orientations 2010, les compétences et filières dans la Loire, la prospection des entreprises, le bilan financier, la promotion de la Loire... L'occasion également de dévoiler le nouveau site www.adel42.com. À l'issue de cette Assemblée générale, s'est tenue une table ronde sur le thème « Revitalisation : stratégie et mode d'emploi ».

L'Adel 42 est financée par le Conseil général de la Loire et agréée par le Préfet de Région. Présidée par Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général chargé du Développement territorial et dirigée par René Bayle, elle est composée de 14 collaborateurs. Elle agit pour :

- le développement et la valorisation du territoire,
- la prospection et l'accueil d'entreprises,
- l'accompagnement et le développement de toutes les entreprises,
- l'information économique et la promotion des entreprises ligériennes.

LITTÉRATURE ET TERRITOIRE

Voyage en Côte roannaise avec mes deux ânes

Valoriser la Côte roannaise par une création littéraire et inciter les communes et leurs habitants à se poser des questions sur l'identité de ce territoire. Tels sont les objectifs de ce projet littéraire et culturel, lancé au Village du livre d'Ambierle.

De mai à juin 2011, Jean-Yves Loude et sa compagne, Viviane Lièvre, tous deux ethnologues, accompagnés de deux ânes, iront de village en village. Au cours de veillées, ils rencontreront des informateurs

et écouteront leurs récits. À leur tour, ils raconteront leurs voyages. Lors de leurs étapes, des rencontres dans des écoles, collèges ou bibliothèques seront organisées. Ce voyage sera suivi d'une résidence d'écrivain à Ambierle, et enfin de la publication d'un ouvrage.

Un projet soutenu par le Conseil général et le Conseiller général Jean Bartholin, les Communautés de communes de la Côte et de l'Ouest roannais, le Village du livre d'Ambierle et le musée Alice Taverne.

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

3,5 millions d'euros pour le pôle mode et chapeau

Le Conseil général s'est engagé dans une convention de mécénat, à hauteur de 3,5 millions d'euros, pour le projet de pôle mode, chapeau et métiers d'art, à Chazelles-sur-Lyon. L'objectif: faire du site de l'ancienne usine chapelière Fléchet un pôle culturel et économique autour du chapeau et de la mode. Reconnu culturellement et touristique à l'échelle européenne, le site Fléchet doit désormais franchir une nouvelle étape. Pour le Président Bonne: « En nous appuyant sur notre passé, notre créativité, nos savoir-faire que beaucoup nous envient et qui sont gages de réussites futures, nous nous tournons, avec ce nouveau projet, résolument vers l'avenir. » Le Conseil général s'est fortement engagé avec la Communauté de communes de Forez en

Lyonnais à travers un Contrat territorial de développement, pour un montant de total de 9 millions d'euros.



Un programme pour préserver le savoir-faire des chapeliers.

SANTÉ

La vie sans gluten



Les adhérents se réunissent autour d'ateliers cuisine.

Près d'un Ligérien sur 100 souffre de la maladie cœliaque. Plus communément nommée « intolérance au gluten », elle empêche l'absorption des nutriments, des vitamines et des minéraux par l'intestin. Problèmes digestifs, anémie, carences, retard de croissance chez les enfants... Quelques exemples des conséquences de cette maladie.

En 2006, trois familles ligériennes touchées par cette maladie ont créé l'association La Vie Sans Gluten. Le rôle premier de l'association: informer et conseiller les malades cœliaques, leurs familles et toute personne concernée par la maladie. L'association compte 40 adhérents qui se réunissent environ une fois par trimestre, autour d'ateliers cuisine sans gluten, de rencontres avec des professionnels de la santé, de pique-nique...

Renseignements: Valérie Perret, Présidente de l'association, au 04 77 53 14 15 et par mail: laviesansgluten@orange.fr

En images



24 avril 2010

Le Président Bernard Bonne remet à Hubert Sage, ancien Professeur au Lycée technique Boissy-d'Anglas à Annonay, les insignes de Chevalier des Palmes académiques, en présence de Jean-Louis Bariot, Maire de Saint-Julien-Molin-Molette.



27 avril 2010

Solange Bidou, Directrice des Archives départementales, le Président Bernard Bonne et André Cellier, Conseiller général chargé de la Culture et du Patrimoine culturel, présentent les archives départementales en ligne sur loire.fr.



28 avril 2010

Henri Nigay, Conseiller général du canton de Feurs, visite des entreprises panisseries. Ici, l'entreprise Bieft.

En images



30 avril 2010

Georges Ziegler et Claude Bourdelle, Vice-Présidents du Conseil général, présentent le projet d'assistance médicalisée à domicile en habitat social, au Pôle des Technologies médicales.



4 mai 2010

André Cellier, Conseiller général chargé de la Culture et du Patrimoine culturel, présente la saison musicale « Musiques à Pommiers ».



6 mai 2010

Jean-Jacques Rey, Conseiller général et Président de la Maison départementale des personnes handicapées, a présenté la mise en place de la traduction des rubriques de loire.fr en langue des signes, en présence de Jean-Noël Exbrayat, Directeur de la MDPH. Une initiative en partenariat avec l'association Cles.

INTERNET

Revivez la restauration de la grotte des fraîcheurs de la Bâtie d'Urfé

La Bâtie d'Urfé abrite la seule grotte artificielle du XVI^e siècle encore conservée en France ! Pour préserver et valoriser ce témoignage, sa restauration a été engagée en 2009. A suivi une année de travaux... Le Conseil général vous propose de revivre sur son site internet les grandes étapes de ce chantier sans précédent. Un film de 15 minutes retrace

le travail d'une extrême minutie des restaurateurs.

Pour visionner ce film et bien d'autres vidéos, rendez-vous sur LoirewebTV : www.loire.fr/tv



BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL

3,9 millions d'euros pour les subventions

Les Conseillers généraux se sont réunis le 3 mai pour voter l'attribution des subventions. Malgré les difficultés financières actuelles, un peu plus de 3,9 millions d'euros ont été répartis. Parmi les chiffres essentiels :

- 1 829 363 euros pour le domaine médico-social : subventions aux associations et aux foyers de jeunes travailleurs, projets de locaux d'animation,
- 654 700 euros pour les associations sportives,
- 588 700 euros pour la culture,
- 319 310 euros aux associations agricoles et à l'environnement,
- 340 860 euros pour le tourisme,
- 106 110 euros attribués au domaine économique.

TRANSPORT

TIL pour découvrir le Parc du Pilat



À bord de ce car, les voyageurs peuvent aller dans le Pilat.

Tous les dimanches, du 2 mai au 26 septembre, la ligne TIL Découverte emmène ses voyageurs au cœur du Parc Naturel Régional du Pilat, pour 2 euros seulement ! Au départ de Lyon (Perrache et Part-Dieu), via Vienne, Condrieu, Chavanay et Pélussin, le Conseil général invite nos voisins à venir découvrir ces espaces naturels exceptionnels.

Le Parc du Pilat offre de nombreuses possibilités : randonnées, balades, VTT, pique-nique, parc acrobatique... Sur simple réservation téléphonique, il est possible de transporter son vélo sans supplément.

Pour tout savoir sur les horaires : www.loire.fr

SENIORS

Prévenir le mal-être des personnes âgées

Solitude, souffrance, traumatisme... Les personnes âgées sont souvent confrontées au mal-être, pouvant conduire au suicide. Le Réseau Équilibre, branche de l'association Loire Prévention Suicide à Saint-Étienne, soutient et accompagne les seniors touchés par la dépression. Depuis 2004, il poursuit trois missions prioritaires :

- il informe,
- il intervient à la demande de la personne âgée ou de son entourage,
- il forme des bénévoles et professionnels.

Le Réseau Équilibre va à la rencontre de la personne âgée, chez elle. Ensuite, il travaille à remettre du lien dans le réseau familial, soignant... Soutenu par le Conseil général, il compte aujourd'hui sept bénévoles formés à l'écoute et une psychologue à mi-temps.

Le Réseau Équilibre recherche des bénévoles. Pour en savoir plus, contactez le 04 77 21 72 12.

ROUTE

Aménagement de la RD23 à Sorbiers

Pour améliorer la sécurité de la RD23, le Conseil général a engagé d'importants travaux. Ils commencent dès la sortie de l'agglomération de Sorbiers, au lieu-dit « Le grand quartier ». Pour tenir compte de la construction prochaine du barrage de l'Ozon, le tracé de la route départementale devait être déplacé.

La section RD 23 est donc fermée entre Sorbiers et le col de La Gachet. Une déviation a été mise en place. À Sorbiers, vous empruntez la RD3 jusqu'à Fontanes, puis la RD6 jusqu'à Saint-Christo-en-Jarez (même chose dans l'autre sens). En cours de travaux, la route sera ré-ouverte lors des phases pour lesquelles tout risque est exclu, et inversement. Ces travaux devraient durer jusqu'à la fin du mois d'août.

OTAGES EN AFGHANISTAN

Soutien aux journalistes

Le 20 mai 2010, Bernard Bonne, Président du Conseil général, a montré son soutien aux deux journalistes de France 3, otages en Afghanistan depuis le 30 décembre 2009.

Un portrait de Hervé Ghesquière et Stéphane Taponnier a été dévoilé dans la cour de l'Hôtel du Département. Par cet acte symbolique, le Conseil général appelle à la libération des otages et contribue à ce qu'ils ne soient pas oubliés.



Bernard Bonne a dévoilé les portraits devant de nombreux journalistes ligériens.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une étudiante de l'École des Mines récompensée

Iolanda Albuquerque, étudiante brésilienne à l'École des Mines de Saint-Étienne, a remporté le concours 2010 des Jeunes Ambassadeurs. Ce programme accueille et intègre des étudiants étrangers dans le tissu économique, culturel et institutionnel de la région Rhône-Alpes. Tous les grands acteurs institutionnels sont fédérés, dont le Conseil général de la Loire et la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Étienne. Dix-huit établissements

d'enseignement supérieur et plus d'une centaine d'entreprises y participent. Objectifs :

- favoriser la création de liens entre les étudiants étrangers et les dirigeants de société,
- privilégier les partenariats internationaux des entreprises de la région,
- dynamiser le rayonnement de Lyon, Saint-Étienne et Grenoble dans le monde.

Les futurs Jeunes Ambassadeurs bénéficient d'un accueil sur mesure et de contacts privilégiés. Ils acquièrent ainsi une véritable dimension internationale. En retour, ils ont pour mission de faire valoir leurs connaissances dans leur pays d'origine, de répondre aux demandes d'information des entreprises françaises, de favoriser et de faciliter les contacts avec des partenaires étrangers.



C'est pour son projet de développement de la biologie synthétique entre le Brésil et la France que Iolanda Albuquerque a été récompensée.



Station de Chalmazel De valeureux agents pour d'heureux visiteurs

Envie d'air pur, de balades loin des villes ? À une heure de Roanne et de Saint-Étienne, la station de Chalmazel est ouverte l'été de juin à septembre. Ce coin de montagne est également un lieu de travail pour certains... *Loire Magazine* a suivi les agents du Conseil général de la Loire. Leur métier : tout faire pour votre bonheur.

Espace de détente, la station de Chalmazel n'est pas de tout repos pour les 12 agents qui y travaillent ! Pour assurer le bien-être et la sécurité de tous, le chef d'exploitation, Patrice Archimbaud, et ses collègues sont bien organisés.

8h Patrice Archimbaud arrive à la station. Sur le registre d'exploitation, la veille, les agents du parcours acrobatique n'ont rien noté d'anormal dans le parc. Il n'y aura donc pas d'interventions exceptionnelles. Les employés affectés à la maintenance rejoignent Patrice. Ils font le point avant de se rendre vers les différents appareils, télésièges, téléskis

afin de réaliser les opérations d'entretien d'été : graisser les rouages, nettoyer les sièges... Puis, direction les autres remontées mécaniques. L'été, les tâches sont partagées entre la maintenance des appareils et l'exploitation des installations.

12h Arrivée du personnel du parc acrobatique forestier Les Écureuils. Il consulte le planning de travail. Ainsi, chaque employé sait à quel poste il est affecté. Les agents récupèrent les registres d'exploitation où toutes les observations seront notées. Ils ont une demi-heure pour faire une visite complète et détaillée du parc et des remontées

mécaniques. Olivier, exploitant, n'a rien remarqué de douteux. Son commentaire ? « RAS ». Plus loin, Florent observe un désagrément dans une maille de filet. Rien de grave mais il l'inscrit sur le registre d'exploitation, avec la date et l'heure. Demain, les agents de la maintenance vont devoir y remédier !

12h 05 Jocelyne, responsable de la billetterie, installe la caisse. Tickets, monnaie... Tout doit être prêt pour accueillir et renseigner la clientèle.

12h 15 Et hop, mise en route des télésièges. C'est parfait, tout fonctionne...



Les agents d'exploitation du parc acrobatique effectuent une visite détaillée de la station pour la sécurité des visiteurs.

12 h 30 La station est ouverte à la clientèle. Les activités peuvent débuter.

13 h 45 Vincent et Sophie se garent à proximité des télésièges. Vincent est en fauteuil roulant. La station a tout prévu ! Jusqu'au vigile qui surveille l'embarquement et le débarquement des usagers.

14 h 45 Jean, opérateur en hauteur, initie une famille au parcours « practice » en faisant effectuer un

parcours test. Il les oriente ensuite sur les différents parcours. Jean le signale aux opérateurs travaillant dans le parc. Il leur recommande également de bien les surveiller. Tout cela par radio. Besoin de conseils ou d'aide en chemin ? Aucun problème. Plusieurs opérateurs en hauteur sont sur les lieux.

15 h 30 Jocelyne accueille à nouveau trois personnes. Elles viennent faire une randonnée VTT. Les sentiers ont été re-balisés à la fonte des neiges... Une fiche parcours est d'ailleurs, cette année, à leur disposition.

17 h 45 Tout a une fin. Heureux de leur moment passé à la station, les visiteurs commencent à partir. Certains viennent des alentours. D'autres ont fait un peu plus de route : une famille normande se rend dans un meublé de Chalmazel qu'elle a réservé il y a quelque temps sur www.loiretourisme.com. Le Conseil général a récemment aménagé quatre meublés de tourisme...

18 h Les derniers clients ont quitté le parc. Les activités sont terminées pour aujourd'hui. Les opérateurs font le tour des installations afin de vérifier qu'aucun client ne soit resté dans le parc. Patrice et ses collègues se saluent. Demain, à 8 h, l'aventure recommencera. ■

Peggy Chabanole

POINT DE VUE



Philippe MACKE

Vice-Président
chargé du Tourisme

Loire Magazine : Quels sont les avantages de la station de Chalmazel ?

Philippe Macke : L'été, elle propose une mosaïque d'offres touristiques : VTT, randonnées, parc acrobatique forestier, randonnée à dos d'âne pour les enfants... Elle a l'avantage d'être accessible autant d'un point de vue financier que géographique. En prenant la ligne 112 du réseau TIL (Transports interurbains de la Loire), le voyage revient à 2 euros, et ce quel que soit votre point de départ.

Loire Magazine : Des projets... ?

Philippe Macke : Nous avons l'ambition d'agrandir les parcours acrobatiques et VTT. La station possède actuellement une superficie de deux hectares. Nous prévoyons un hectare supplémentaire pour la saison estivale 2011.

LA STATION DE CHALMAZEL L'ÉTÉ, CE SONT :

- 2 hectares de terrain.
- Environ 6 000 visiteurs en 2009.
- 12 agents dont 7 opérateurs, 1 caissière, 2 personnes à l'exploitation, 2 personnes à la maintenance.
- 8 parcours parc acrobatique.
- 9 circuits randonnées VTT tous niveaux.



LES TRANSPORTS TIL VOUS EMBARQUENT POUR CHALMAZEL

Ligne 112 :

Montbrison – Chalmazel
Saint-Étienne – Chalmazel

Les transports TIL vous déposent devant la station !

Les horaires sont consultables sur www.loire.fr

→ TERRITOIRE

Les élus de la Loire répondent présents

Le 7 mai, plus de 200 élus de la Loire ont participé à la journée de travail et d'échanges organisée par le Conseil général.



Des élus impliqués dans l'avenir ligérien, une journée riche en échanges.

Initiée par Bernard Bonne l'an dernier pour traiter des thématiques liées au quotidien des collectivités, cette journée est « *indispensable dans le contexte actuel* », indique le Président du Conseil général. Dans cette optique, quatre thèmes ont été abordés : les enjeux liés à l'ingénierie publique, la protection des enfants et des adultes vulnérables, les transports collectifs et la réforme du règlement de voirie départementale.

Des contrats pour l'ingénierie publique

Afin de devenir un véritable partenaire des Communes et Intercommunalités, le Conseil général crée de nouveaux contrats. Le petit dernier : le Cocs (Contrat communal simplifié). Le but : identifier et planifier les besoins, mettre des priorités et coordonner les projets entre eux. Le Conseil général propose aussi un accompagnement grâce à l'expertise de ses services. « *Une formule gagnant-gagnant qui permet aux territoires de*

connaître clairement leurs investissements sur une période donnée, et au Conseil général d'avoir une meilleure visibilité sur les crédits à engager », explique Bernard Fournier, Vice-Président chargé de l'Aménagement rural.

Une solution pour les plus faibles

Une cellule départementale unique de protection des personnes vient d'être créée. Objectif : détecter au plus vite les situations de danger ou de maltraitance pour mieux les gérer. « *4 600 enfants sont concernés chaque année, un nombre important* », souligne Solange Berlier, Vice-Présidente chargée des Affaires sociales. Une particularité toutefois pour cette cellule : elle est compétente à la fois pour les enfants et pour les adultes.

Un nouveau système billettique

Le Conseil général a dû évoluer en matière de transports collectifs pour favoriser la mobilité de tous. Avec ses 29 lignes régulières à 2 euros, le TIL a visé juste.

Désormais, l'offre doit s'ouvrir aux autres modes de transports collectifs. Pour y parvenir, le Conseil général adhère au calculateur d'itinéraire Multitud' et va acquérir un nouveau système billettique. « *Avec un seul titre de transport, il sera possible d'emprunter plusieurs réseaux* », explique Paul Celle, Conseiller général chargé des Transports.

Un règlement de voirie « rafraîchi »

Ce document est utile pour les collectivités afin de gérer au mieux le patrimoine routier. Or, datant de 1968, il ne répond plus aux problématiques actuelles. De nouvelles orientations doivent être décidées. Jean-Paul Defaye, Vice-Président chargé des Infrastructures, insiste sur une concertation voulue avec les élus car « *nous sommes tous gestionnaires de voirie*. » Une journée riche en échanges qui prévoit déjà sa troisième édition à l'automne prochain. ■

Véronique Bailly

→ ÉCONOMIE

Loire multiservices : vitalité en milieu rural

La lutte s'organise... Avec Loire multiservices, épiceries ou commerces alimentaires ouvrent leurs portes aux produits de première nécessité et apportent du dynamisme aux villages. Zoom sur ce dispositif créé en 2005 par le Conseil général pour aider le dernier commerce de « dépannage » des communes de moins de 2 000 habitants.



Jean-Claude Charvin, Vice-Président chargé de l'Économie, remet les labels Loire multiservices.

La Loire compte plus de 30 commerces labellisés Multiservices soutenus par le Conseil général de la Loire. Pour les fédérer, mais aussi pour créer des liens entre commerçants, élus et habitants, le Conseil général les a rassemblés le 19 avril dernier à la Bâtie d'Urfé, à Saint-Étienne-le-Molard. En présence du Sous-Préfet Bernard Le Menn et du Président Bernard Bonne, plus de 100 personnes étaient au rendez-vous. Cette journée a été l'occasion de mettre en avant les neuf nouveaux commerces Loire multiservices. Un débat a été mené par un conseiller qualité-commerce sur le thème « Les clients satisfaits font des entreprises gagnantes ».

Des services aux habitants

« Lorsque nous sommes arrivés à Sainte-Foy-Saint-Sulpice, c'était calme », confie Joseph

Zgainski, propriétaire du multiservice du village. Les commerçants donnent un équilibre, de la vie aux petites communes. Un multiservice, c'est miser sur un service de qualité et diversifié : « À Sainte-Foy, nous sommes boulangerie, épicerie, presse, bar et dépannage le dimanche. Nous effectuons également des tournées pour les personnes âgées. »

Des projets « design »

« Nous ne nous arrêtons pas là. Nous continuerons à soutenir les multiservices », affirme le Président Bonne. Le design pourrait être utilisé pour guider le consommateur vers les produits du magasin et l'informer sur ses achats... Avec le soutien de l'Europe, le programme Loire multiservices porté par le Conseil général s'élève à 410 000 euros sur deux ans. ■

Peggy Chabanole

POINT DE VUE



Henri NIGAY

Conseiller général chargé des commerces Loire multiservices

Loire Magazine : Comment voyez-vous évoluer les multiservices ?

Henri Nigay : Les multiservices font la force du milieu rural. L'objectif serait de les doubler dans les années à venir. Il est important que d'autres communes puissent en bénéficier.

Loire Magazine : Quels sont les critères requis pour obtenir un label ?

Henri Nigay : Qualité, accueil, offre du produit et aménagement sont les indicateurs de commerces labellisés. Les qualités de relations humaines du commerçant sont également très importantes...

MILIEU URBAIN

Le Conseil général accroît son aide à Firminy vert

Dans le cadre de l'opération urbaine, le Conseil général et la Ville de Firminy augmentent leur soutien aux commerçants de Firminy Vert, victimes d'émeutes en juillet 2009. L'aide de 7 000 euros par commerce peut aller jusqu'à 10 500 euros.

→ ÉCONOMIE

Une Zone d'activité d'intérêt national pour Balbigny-Feurs

L'ouverture du tronçon Balbigny-Lyon de l'A 89 en 2013 va accélérer le développement du territoire. Le Conseil général anticipe. Il crée le syndicat mixte chargé d'aménager entre Feurs et Balbigny les zones d'activité stratégiques du département : les ZAIN (Zones d'activité d'intérêt national). Un pari sur l'avenir et pour l'emploi. Explication.

Vous avez dit ZAIN ? Depuis 2003, le Conseil général s'est engagé dans une politique économique dynamique, en participant au développement des ZAIN. Ces zones sont destinées à l'accueil d'entreprises nationales ou internationales. Objectif : aménager et commercialiser avec cohérence ces espaces stratégiques situés près des agglomérations roannaise et stéphanoise et du nœud autoroutier de Balbigny.

Des emplois pour l'A 89 Loire-Centre

Le syndicat mixte ZAIN A 89 Loire-Centre a été créé le 19 avril dernier. Avec 50 hectares de terrains aménagés sur Balbigny-Feurs, c'est à terme 1 000 à 1 500 emplois qui pourraient voir le jour sur Loire-Centre. Le Conseil général a créé un syndicat mixte pour gérer la ZAIN avec les Communautés de communes de Balbigny, Feurs et Panissières. Ensemble, ils devront aménager les deux parcs d'activités complémentaires de Balbigny et de la Font

de l'Or. Des parcs qui s'inscrivent, eux aussi, en complémentarité avec l'offre économique roannaise et montbrisonnaise. Le Conseil général se pose en

garant. Les travaux d'aménagement de la ZAIN A 89 Loire-Centre devraient débuter fin 2012 pour que tout soit opérationnel pour l'ouverture de l'A 89.

5 ZAIN dans la Loire...

Opéra Parc, Bonvert, Bas-de-Rhins, Balbigny et Font de l'Or (Cleppé) : cinq ZAIN sont développées dans la Loire par trois syndicats mixtes dont Bernard Bonne est Président. Représentation logique puisque le Conseil général les finance à 40 % chacun. Ce leadership doit limiter les concurrences entre les grandes zones d'activité du département, préserver l'espace agricole et garantir une offre qui soit la plus adaptée à l'accueil des grandes entreprises. ■

Peggy Chabanole



UN SYNDICAT MIXTE ZAIN, C'EST :

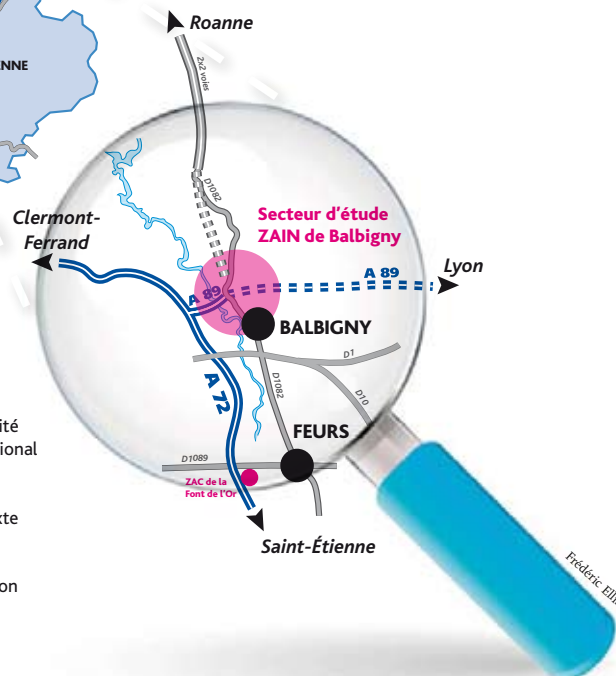
La coopération de plusieurs collectivités autour de projets de zones d'activités stratégiques.

- Un Président.
- Un bureau qui met en œuvre et prépare les décisions du comité syndical.
- Un comité syndical qui vote le budget et décide des grandes orientations.

Le syndicat mixte ZAIN Loire-Nord gère les parcs de Bonvert sur Mably (100 ha) et du Bas-de-Rhins sur Notre-Dame-de-Boisset (40 ha).

Le syndicat mixte ZAIN Loire-Sud gère celui d'Opéra Parc sur Andrézieux-Bouthéon et celui de La Fouillouse (110 ha).

- ▲ ZAIN : Zone d'activité d'intérêt national
- Syndicat mixte
- ▲ Agglomération



→ CULTURE

Médiathèque de Neulise : un lieu ouvert et accueillant



La nouvelle Médiathèque de Neulise a ouvert ses portes en mars 2010. Cet équipement a été pensé à la fois comme un service de proximité pour les Ligériens des environs de Neulise et comme un service de desserte pour les habitants du nord du département.

18 C'est le nombre de mois de travaux qu'il a fallu pour construire la Médiathèque de Neulise. Désormais, quelque 100 000 livres sont accessibles aux habitants de Neulise et des alentours. 10 000 CD et 10 000 DVD sont attendus à terme. En tant que site nord de la Médiathèque départementale de la Loire, la Médiathèque de Neulise dessert une centaine de relais-bibliothèques en milieu rural. L'ancien équipement n'était plus adapté aux besoins de la population

Place à l'innovation

Le nouveau bâtiment frappe par son aspect novateur. Jeux de lumière, mixage des collections, invitation à la promenade... Ici pas de porte ni d'espace clos. Des pupitres face aux baies vitrées permettent de consulter les ouvrages, se détendre ou travailler. De quoi générer des échanges intergénérationnels ! Les petits lecteurs disposent d'un mobilier adapté et d'un espace de lecture « théâtralisée ». Un espace documentaire est proposé à l'ensemble des usagers (livres de cuisine, dictionnaires, livres scientifiques...). Le multimédia y est pleinement intégré. On trouve aussi des ouvrages de fiction et des romans. Chacun déambule à sa guise dans les différents espaces avec une équipe de dix personnes au service des Ligériens.

Valoriser les actions culturelles

Autre particularité de ce site : ses animations. Le hall d'accueil a pour vocation de



▶ La construction de la Médiathèque de Neulise a été financée à hauteur de 1,6 million d'euros par le Conseil général.

mettre en avant ses actions culturelles, notamment les expositions. La salle polyvalente s'ouvre sur un théâtre de verdure, bien adapté aux représentations de théâtre et aux projections en plein air. Objectifs : satisfaire toujours plus les usagers et parvenir à une égalité territoriale d'offre de lecture. ■

Émilie Couturier

Médiathèque de Neulise :
le mercredi de 14h à 19h,
le vendredi de 15h à 19h
et le samedi de 9h30 à 12h30.
Renseignements : 04 77 64 61 22
www.loire-mediathèque.fr

LE PROFIL DU LECTORAT DE LA MÉDIATHÈQUE DE NEULISE

Qui ?

- Un public allant des bébés lecteurs aux personnes âgées.
- 40 % d'enfants.

Où ?

- 50 % des emprunteurs habitent Neulise.

Combien ?

- 500 emprunteurs actifs en 2008 (ancien équipement).
- 918 emprunteurs recensés au 31 mars 2010 (nouvel équipement).

LA MÉDIATHÈQUE DE NEULISE, CE SONT...

900 m² de construction durable

- **Chauffage :** raccordement sur la future chaufferie centrale utilisant comme combustible du bois déchiqueté.
- **Ventilation :** système de récupération de chaleur sur l'air extrait par tambour tournant.
- **Électricité :** 300 m² de panneaux solaires.



© Erick Sallat



Saint-Héand, un canton riche de savoir-faire et de générosité

Dans le cadre de ses visites de terrain, le Président s'est rendu dans le canton de Saint-Héand. Il était accompagné pour l'occasion de Bernard Philibert, Maire de Saint-Héand, Conseiller général du canton et Président du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Loire.

La matinée a débuté à la caserne de sapeurs-pompiers du chef-lieu du canton. Bernard Bonne et Bernard Philibert ont tenu à rappeler tout l'intérêt que porte le Conseil général de la Loire au travail des hommes du feu. Au nombre de 30, ces derniers interviennent en moyenne 200 fois par an.

Des entreprises performantes

La visite s'est poursuivie à l'entreprise Bayle à La Fouillouse, spécialisée dans la fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire. Employant 40 personnes, cette société familiale implantée sur les cinq continents réalise un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros dont 50 % à l'exportation. L'après-midi a débuté à La Talaudière par une visite de la société Grando, qui a bénéficié d'une aide du Conseil général de la Loire pour la construction de ses locaux. Créée en 1998, cette entreprise fabrique des stores et des bâches et emploie 16 personnes. Autre particularité, elle possède un atelier de sellerie connu et reconnu.

Fiers de notre patrimoine

Puis, toujours à La Talaudière, direction la Maison du patrimoine et de la mesure qui accueille près de 3 000 visiteurs par an. Elle se compose de deux parties : l'une présentant la vie quotidienne des mineurs et l'autre, une collection de plus de 5 500 pièces témoignant de trois siècles d'histoire des poids et mesures.

Un aménagement du territoire réussi

Nouvelle étape ensuite dans un commerce de Marcenod bénéficiant, depuis 2008, du label Loire multiservices. Accueillis par la Gérante, Madame Thizy, Bernard Bonne et Bernard Philibert ont constaté avec plaisir que l'épicerie joue parfaitement son rôle de services auprès des Marcenodais. Les élus en ont profité pour faire un tour de la commune avec, notamment, un passage non prévu au foyer rural d'animation.

L'après-midi s'est terminé par une rencontre avec les élus de Saint-Christophe-en-Jarez afin d'évoquer la mise en place, avec le Conseil général, d'un contrat communal d'aménagement global.

Il permettra, à terme, de réaliser des travaux importants au bénéfice des habitants. Ces derniers vont déjà bénéficier d'une nouvelle école à haute qualité environnementale, financée par le Conseil général de la Loire à hauteur de 728 000 euros.

La journée s'est terminée par une rencontre conviviale avec le monde associatif auquel Bernard Bonne, Bernard Philibert et le Député et Vice-Président, François Rochebloine, ont tenu à rendre hommage pour leur rôle irremplaçable auprès des 3 700 habitants du canton. ■



Le Président Bonne, le Vice-Président François Rochebloine et le Conseiller général Bernard Philibert visitent l'entreprise Bayle à La Fouillouse.

| Un été de festivals dans la Loire |



Une fois de plus, l'été promet d'être animé dans la Loire. Avec l'Été musical du 25 juin au 11 juillet, puis les Nuits de la Bâtie du 16 juillet au 7 août, le Conseil général propose deux festivals devenus au fil des ans des événements culturels incontournables. Deux rendez-vous à ne pas manquer !



André CELLIER

Conseiller
général
chargé de la
Culture et
du Patrimoine
culturel

Loire Magazine: Pourquoi organisez-vous ces deux festivals?

André Cellier: Nous soutenons la création et l'enseignement artistique. La Loire est d'ailleurs l'un des rares départements à posséder une « Maîtrise », c'est-à-dire une école de musique qui dépend directement du Conseil général.

L'Été musical et les Nuits de la Bâtie constituent le "point d'orgue" de notre investissement. Parallèlement, ils participent à la mise en valeur du patrimoine local, ce qui est aussi l'un de nos objectifs.

Loire Magazine: À quel public vous adressez-vous?

André Cellier: À tous les Ligériens! Bien sûr, l'Été musical propose des concerts autour de l'art vocal, il touche avant tout ceux qui aiment la musique et le chant! Mais nous voulons aller à la rencontre du public pour offrir à chacun la possibilité de découvrir cet art.

Quant aux Nuits de la Bâtie, elles visent un public familial. Rendre la culture accessible à tous fait partie de notre mission !



Repères

- Environ **25** agents du Conseil général mobilisés pour l'organisation et une cinquantaine de bénévoles de l'Association des Amis de l'Été musical.
- **19** concerts dans **16** lieux différents pour l'Été musical.
- **11** spectacles, **45** représentations pour les Nuits de la Bâtie.
- Plus de **500** artistes participant aux **2** festivals.
- Plus de **13 000** spectateurs en 2009.

Des festivals à la rencontre des publics



Proposer des spectacles aux quatre coins de la Loire et offrir une programmation culturelle diversifiée et de qualité dans les plus beaux lieux du patrimoine départemental... Tels sont les défis du Conseil général de la Loire.

Un pari réussi, puisque le succès de ces deux festivals ne se dément pas au fil des années. Pour sa 26^e édition, l'Été musical propose un nouvel « itinéraire » consacré à l'art vocal autour de différents styles musicaux, classique, baroque, jazz... Du 25 juin au 11 juillet, des concerts sont organisés aux quatre coins du département, dans les plus beaux sites patrimoniaux : de Noirétable à Pélussin en passant par Saint-Nizier-sous-Charlieu, Andrézieux-Bouthéon, Montbrison, Chagnon ou encore le château de la Bâtie d'Urfé. Au total, une vingtaine de concerts jalonnent ce parcours musical qui visite divers registres : Mozart, Bach, Verdi mais aussi *West Side Story*... Fondé sur l'association de la culture et du patrimoine, l'Été musical propose aussi une rencontre entre amateurs et professionnels en réunissant à la fois des artistes internationalement reconnus, de jeunes talents qui

montent et les élèves de la Maîtrise du Conseil général de la Loire.

Un site unique

Ce mélange d'artistes venus de tous les horizons se retrouve également durant les Nuits de la Bâtie, qui célèbrent cette année leur 10^e anniversaire. Festival des arts de la scène et du théâtre sous toutes ses formes, ce rendez-vous se déroule dans un site unique, le château de la Bâtie d'Urfé illustrant, lui aussi, l'heureux mariage du patrimoine et de la culture. Il offre ainsi une belle occasion de découvrir ou redécouvrir en famille cette ancienne maison forte transformée en château à la mode du XVI^e siècle par Claude d'Urfé, proche de François I^{er}, aujourd'hui propriété du Conseil général de la Loire. Durant plus de trois semaines, du 16 juillet au 7 août, la Cour d'honneur, la grange et les jardins sont spécialement aménagés pour accueillir plus de

40 représentations de théâtre, danse, marionnettes et autres installations pyrotechniques. En parallèle du festival, de nombreuses animations sont proposées pendant tout l'été, notamment des visites thématiques autour des « mythes antiques et contemporains au château », un jeu de piste sur les traces de la famille d'Urfé et une exposition d'art contemporain sur la perspective, en partenariat avec le musée d'Art moderne de Saint-Étienne.

Des tarifs accessibles

Pour permettre à tous les Ligériens de profiter de ces deux festivals, le Conseil général de la Loire s'efforce de mener une politique tarifaire accessible : le prix maximum des spectacles et concerts s'élève à 15 euros, avec de nombreuses possibilités de tarifs réduits et la gratuité pour les enfants de moins de 10 ans à la plupart des représentations. ■



Marie-Claude Pietragalla, seule sur scène, pour *La Tentation d'Ève*.

Les Nuits de la Bâtie: *Faust* et Pietragalla en vedette

Cette année encore, le festival des Nuits de la Bâtie fait la part belle à la création. En spectacle d'ouverture, la compagnie ligérienne La Querelle offre une version inédite du *Faust* de Goethe, spécialement conçue pour la Cour d'honneur.

D'autres grands auteurs classiques sont revisités par des artistes contemporains: Homère par Irina Brook, fille du célèbre metteur en scène Peter Brook, ou encore Shakespeare, revu et corrigé par le Théâtre Mu, avec un *Roméo et Juliette* version marionnettes en bouchons de liège, un spectacle jeune public dès 5 ans.

Festival familial, les Nuits de la Bâtie proposent plusieurs spectacles tout public avec *La Guerre des boutons* par la compagnie Attention fragile, accessible à partir de 8 ans, ou encore *Alphonse* de la compagnie Bande d'art et d'urgence, à partir de 10 ans.

La danse sera également à l'honneur cette année avec la venue très attendue de Marie-Claude Pietragalla, seule sur scène pour *La Tentation d'Ève*.

Danse, théâtre contemporain, théâtre forain, les Nuits de la Bâtie mêlent les formes comme à leur habitude. Pour cette édition 2010, la compagnie La Machine proposera même dans les jardins une parade pyrotechnique! ■

L'Été musical: un voyage au rythme du classique, du baroque et du jazz

Pour sa 26^e édition, l'Été musical propose un itinéraire de grande qualité, avec un subtil dosage des différents genres musicaux, de la musique sacrée au jazz vocal en passant par la musique romantique et les chants populaires.

Aux côtés de professionnels de haut niveau comme les Chœurs Lyriques de Saint-Étienne qui se produiront à Chagnon ou le quintette vocal allemand Amarcord, mondialement connu, qui animera deux soirées très différentes à Saint-Nizier-sous-Charlieu et Leigneux, le festival ouvre aussi sa programmation à de jeunes talents prometteurs comme le jeune chef ligérien François Bernard, qui dirigera l'ensemble Cappella Forensis.

Concept fort, l'Été musical se veut aussi une rencontre entre amateurs et professionnels comme l'illustrent les deux soirées qui réuniront le Quatuor Debussy, auréolé d'une Victoire de la musique, et le chœur de jeunes filles de la Maîtrise du Conseil général de la Loire.

Parmi les grands moments attendus également, les deux concerts qui associeront l'Ensemble Telemann et le chœur Symphonia ou encore les trois concerts du chœur In Terra Pax avec l'Orchestre symphonique de Saint-Étienne, qui regrouperont chacun plus de 150 chanteurs et musiciens.

À noter que ces trois derniers rendez-vous qui clôtureront l'Été musical auront lieu au château de la Bâtie d'Urfé les 9, 10 et 11 juillet...

Tel un « passage de relais » symbolique entre les deux festivals! ■



Retrouvez le célèbre *West Side Story* par les Chœurs et Soliste de Lyon - Bernard Tétu, le 25 juin à Andrézieux-Bouthéon.



➤ Chaque année, agents et une cinquantaine de bénévoles se mobilisent pour la préparation du festival de l'Été musical.



➤ L'installation technique des Nuits de la Bâtie a débuté en juin.

Dans les coulisses des festivals

Proposer deux ou trois semaines de festivités nécessite plusieurs mois d'organisation. Agents du Conseil général et bénévoles s'activent pour offrir le meilleur aux spectateurs.

Réaliser une programmation artistique de qualité, réussir la subtile alchimie entre artistes connus et jeunes talents mais aussi entre les différents genres de spectacles ou de musique, tout cela réclame plusieurs mois de travail. Pour les Nuits de la Bâtie, certains projets attendent même plusieurs années avant de se concrétiser ! « *La version de Faust que nous proposons comme spectacle principal est une création. Nous faisons confiance à la compagnie La Querelle parce que nous la suivons depuis longtemps* », explique Franck Loyat, Responsable des festivals à la Direction de la culture du Conseil général.

Acoustique adaptée

En ce qui concerne l'Été musical, le challenge est double, puisqu'il faut à la fois choisir les artistes et les lieux. La programmation artistique intervient en premier afin de définir, ensuite, les sites les mieux adaptés. Le choix des lieux s'opère à la fois en fonction de critères techniques et dans un souci d'équilibre territorial. Cette année, Chagnon, Pélussin, Cottance ou encore Leigneux font partie des sites retenus. L'édition 2010 fait la part belle aux églises, « *tout simplement parce qu'il faut des lieux qui possèdent une acoustique adaptée* », souligne Franck Loyat, *car nous ne sonorisons pas les concerts. Et puis, la Loire possède des églises vraiment remarquables, d'où notre volonté de les mettre en valeur.* »

Pour les deux festivals, la programmation est arrêtée définitivement en mars. Il est

alors temps de concevoir la communication, de préparer les conférences de presse et de mettre en place une billetterie. Avant les festivités, la logistique s'intensifie : pour les Nuits de la Bâtie, l'installation technique débute un mois avant. Mais pour l'Été musical, les équipes arrivent généralement le matin pour le concert le soir-même. Et il est parfois nécessaire de jongler avec certains impératifs comme les mariages dans les églises ! Il faut alors au plus vite installer les chaises pour le public, les pupitres pour les musiciens, l'éclairage...

Accueillir le public et les artistes

Parallèlement, une autre équipe gère l'accueil des artistes : préparation des contrats, réservation des hôtels, organisation des repas... Le soir, c'est enfin le public qu'il faut recevoir. À côté des équipes d'accueil et de billetterie, l'association des Amis de l'Été musical et sa cinquantaine de bénévoles se mobilisent chaque année. L'association fait d'ailleurs appel à toutes les bonnes volontés. « *Nous rejoindre permet de bénéficier de tarifs préférentiels pour les concerts* », précise sa Secrétaire Renée Dejob. *Ceux qui donnent un coup de main se voient même offrir une place !* » L'organisation des festivals réunit le savoir-faire des différents services du Conseil général, épaulés par des intermittents du spectacle et par des amateurs d'art. ■

Les Amis de l'Été musical
Tél. : 04 77 97 41 34
Mail : bernard.dejob@wanadoo.fr



- 1 **West Side Story** – Concert percussions et voix
Percussions Claviers de Lyon et Solistes de Lyon - Bernard Tétu
Le 25 juin à Andrézieux-Bouthéon
- 2 **Monteverdi / Piazzolla**
– Spectacle musical et chorégraphique
La Cappella Mediterranea
Le 26 juin à Saint-Priest-en-Jarez
- 3 **Stabat Mater de Rossini** – Musique sacrée
Chœur Symphonia et Ensemble Telemann
Le 27 juin à Saint-Héand
et le 2 juillet à Saint-Nizier-sous-Charlieu

- 4 **Chants de piété et de douleur**
– Musique française du 20^e siècle
Maîtrise du Conseil général de la Loire
et Quatuor Debussy
Le 29 juin à Ambierle
et le 30 juin à Saint-Just-Saint-Rambert
- 5 **Grands chœurs romantiques**
– Musique romantique
Chœurs Lyriques de Saint-Étienne
Le 30 juin à Chagnon
- 6 **Tenebrae et Chants du monde**
– Musique ancienne et chants populaires
Amarcord
Le 3 juillet à Saint-Nizier-sous-Charlieu
et le 4 juillet à Leigneux
- 7 **Concert de jazz** – Jazz
Grzegorz Karnas Quartet
Le 6 juillet à Saint-Vincent-de-Boisset

- 8 **Fantaisie sur Orfeo** – Musique baroque
Fuoco e Cenere
Le 6 juillet à Cottance
- 9 **La Passion selon Saint-Jean de Bach**
– Musique sacrée
Cappella Forensis
Le 7 juillet à Saint-Bonnet-le-Château
et le 8 juillet à Noirétable
- 10 **Grande Messe en Ut de Mozart**
– Musique sacrée
Le Palais royal
Le 8 juillet à Montbrison
- 11 **Concert de l'Académie de musique baroque de Pommiers** – Musique sacrée
Le Concert de l'Hostel Dieu
Le 10 juillet à Saint-Galmier
et le 11 juillet à Pélussin
- 12 **Airs et chœurs d'opéra italien**
– Chœurs d'opéra
Orchestre Symphonique de Saint-Étienne
et In Terra Pax
Les 9, 10 et 11 juillet
au château de la Bâtie d'Urfé



**Des spectacles
partout,
pour tous !**

20
Les
**Nuits
de la
Bâtie**
Du 16 juillet au 7 août 2010



- 12 **Le Temps d'un spectacle, je vendrais mon âme pour être...**
– Théâtre déambulatoire
La Comédie de Saint-Étienne
Les 16 et 17 juillet
- Faust** – Théâtre CRÉATION
Compagnie La Querelle
Les 16, 17, 20, 21, 22, 23 et 24 juillet
- Flammes** – Installation pyrotechnique
Compagnie La Machine
Les 20, 21, 22, 23 et 24 juillet

- Crimes du cœur** – Théâtre CRÉATION
Compagnie Acte Contact
Les 21, 22, 23 et 24 juillet
- La Tentation d'Ève** – Danse
Pietragalla Compagnie
Les 27 et 28 juillet
- Roméo et Juliette**
– Marionnettes et théâtre d'objet
Théâtre Mu
Les 27, 28, 29, 30 et 31 juillet
- Alphonse** – Théâtre
Compagnie Bande d'art et d'urgence
Les 27, 28, 29, 30 et 31 juillet

- Une Odyssée** – Théâtre
Compagnie Irina Brook
Les 29, 30 et 31 juillet
- La Guerre des boutons
et Le Tour complet du cœur**
– Théâtre forain
Compagnie Attention fragile
Les 4, 5, 6 et 7 août
- Le Bonheur** – Théâtre et cinéma
Cartoun Sardines Théâtre
Les 4, 5, 6 et 7 août

Achetez vos places

Pour l'Été musical

Au Conseil général de la Loire

- À l'Espace 42 et par téléphone au 04 77 49 90 20, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.
- Sur www.loire-etemusical.fr.
- Par correspondance.

Aux points de vente

- Fnac, Carrefour, Géant, 0892 68 36 22 (0,34 euro TTC/min) et sur www.fnac.com.
- Les Offices de Tourisme des villes accueillant les concerts.
- À l'accueil des concerts, dans la limite des places disponibles.
- Pour les autres points de vente, consultez www.loire-etemusical.fr.

TYPE DE TARIF	NORMAL	RÉDUIT ⁽¹⁾
Tarif individuel	15 €	10 €
Tarif musical ⁽²⁾	7,5 €	
Pass 3 concerts et plus ⁽³⁾	7,5 €	
Enfants de moins de 10 ans	Gratuit réservation obligatoire	

Abonnement et tarifs groupe: sur demande.

⁽¹⁾ Tarif réduit (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, personnes à mobilité réduite, plus de 60 ans) sur présentation de justificatifs.

⁽²⁾ Demi-tarif pour l'ensemble des chorales et écoles de musique du département et les parents d'élèves maîtrisiens (pour les concerts de la Maîtrise du Conseil général de la Loire).

⁽³⁾ Demi-tarif pour les adhérents de l'association Les Amis de l'Été musical et pour toute personne achetant une place pour trois concerts et plus.

Chèques vacances acceptés.

Personnes à mobilité réduite : pour un accueil adapté, renseignez-vous au 04 77 49 90 20.



Pour Les Nuits de la Bâtie

Au Conseil général de la Loire

- À l'Espace 42 et par téléphone au 04 77 49 90 20, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.
- Sur www.loire-nuitsdelabatie.fr.
- Par correspondance.

Aux points de vente

- Fnac, Carrefour, Géant, 0892 68 36 22 (0,34 euro TTC/min) et sur www.fnac.com.
- À l'entrée des spectacles, dans la limite des places disponibles.

SPECTACLES	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT ⁽¹⁾
<i>Faust, La Tentation d'Ève, Le Bonheur</i>	15 €	10 €
<i>Crimes du cœur, Roméo et Juliette, Alphonse, Une Odyssée, Le Tour complet du cœur, La Guerre des boutons</i>	8 €	5 €
<i>Le temps d'un spectacle..., Flammes</i>	Gratuit	
ANIMATIONS PATRIMOINE	PLEIN TARIF	POUR TOUT ACHAT D'UN BILLET SPECTACLE
Visite thématique, jeu de piste	5 €	2,5 €
Exposition «Hors les murs»	4 €	

Attention : les billetteries sont indépendantes. Merci de ne pas joindre le règlement des animations patrimoine à celui de vos spectacles.

Gratuité : • pour les moins de 10 ans pour tous les spectacles sauf Roméo et Juliette • pour les moins de 12 ans pour les animations patrimoniales. • Abonnement et tarifs groupe : sur demande.

⁽¹⁾ Tarif réduit : scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, personnes à mobilité réduite, plus de 60 ans sur présentation de justificatifs. • Chèques vacances acceptés.

Personnes à mobilité réduite : pour un accueil adapté, renseignez-vous au 04 77 49 90 20.



Un été pour se baigner

Le soleil brille. Une petite baignade vous tente ? Plans d'eau ou piscines d'extérieur, *Loire magazine* vous donne quelques idées... rafraîchissantes. À vos maillots !

Sophie Tardy

6 plans d'eau sympathiques



► **Plan d'eau à Saint-Victor-sur-Loire**
Site aménagé et surveillé.
Poste de secours.
Point d'eau potable, toilettes, douches.
Site accessible aux personnes à mobilité réduite.



► **Plan d'eau Le Chandieu à Usson-en-Forez**
Site aménagé.
Point d'eau potable.



► **Base nautique à Villersrest**
Site aménagé et surveillé.
Poste de secours.
Point d'eau potable, toilettes et douches.



ET POUR CEUX QUI PRÉFÈRENT LA PISCINE...

Nautiform à Andrézieux-Bouthéon

- Rue de Bullieux.
- Bassin extérieur et pelouse.
- Horaires : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30.
- Tarif normal adulte : 5,10 euros.

Piscine des Rivets à Bourg-Argental

- Les Rivets.
- Piscine ludique, équipée de toboggans.
- Horaires : tous les jours de 11 h 30 à 18 h 30.
- Tarif normal adulte : 3,80 euros.

Piscine Plein Air à Charlieu

- Rue Riottier.
- Grand bassin, petit bassin, pataugeoire, plongoir et espace snack.
- Horaires : tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.
- Tarif normal adulte : 2,50 euros.

Piscine intercommunale Forez Aquatic à Feurs

- Allée du Parc.
- Grand bassin de natation, solarium.
- Horaires : tous les jours de 10 h à 19 h.
- Tarif normal adulte : 4,10 euros.

Piscine d'été au Coteau

- Avenue Parmentier.
- Bassins dont un olympique, bassins à remous, toboggans aquatiques, aquagloss, boules à vagues, pataugeoire.
- Horaires : tous les jours de 10 h à 20 h.
- Tarif normal adulte : 4,20 euros.

Piscine Raymond-Sommet à Saint-Étienne

- 35, boulevard Jules Janin.
- Bassin olympique, bassin d'apprentissage, pataugeoire, plongoirs.
- Horaires : tous les jours de 10 h à 20 h (sauf samedi et dimanche jusqu'à 18 h 30).
- Tarif normal adulte : 4,85 euros.



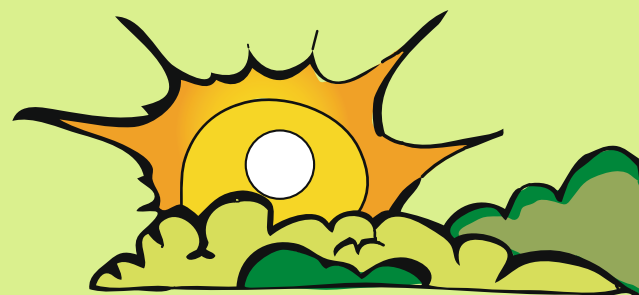
► **Plan d'eau à Noirétable**
Site aménagé et surveillé.
Poste de secours.
Point d'eau potable, toilettes.



► **Plan d'eau Villeneuve à Saint-Bonnet-le-Château**
Site aménagé et surveillé.
Poste de secours.
Point d'eau potable, toilettes et douches.



► **Plan d'eau à Saint-Paul-de-Vézelin**
Site non surveillé.



Dessins : Maud Ballet

ET POUR CEUX QUI PRÉFÈRENT LA PISCINE...

Piscine du Lyon Blanc à Saint-Galmier

- Boulevard du Docteur Gabriel Cousin.
- Bassin extérieur, pelouse, au cœur de l'écrin de verdure du parc municipal.
- Horaires : tous les jours de 11 h à 18 h.
- Tarif normal adulte : 4,50 euros.

Piscine municipale Le Verdille à Saint-Just-en-Chevalet

- Verdille.
- Bassins, jeux aquatiques, toboggan et champignon à eaux.
- Horaires : tous les jours de 11 h à 20 h.
- Tarif normal adulte : 4 euros.

Centre nautique municipal Nauticum à Roanne

- Rue Général Giraud.
- Zone de plein air : bassin sportif, fosse à plongeon, pataugeoire bordée de pelouse.
- Horaires : tous les jours de 10 h à 20 h, mardi et vendredi de 10 h à 21 h 30.
- Tarif normal adulte : 3,40 euros.

Piscine La Barge à Pélussin

- Rue Barge.
- Bassin découvert, pataugeoire.
- Horaires : tous les jours de 9 h à 19 h.
- Tarif normal adulte : 2,80 euros.

Aire de loisirs de La Pacaudière

- Piscine climatisée de plein air ouverte l'été.
- Horaires : tous les jours de 13 h 30 à 19 h 45.
- Tarif normal adulte : 2,60 euros.

Piscine municipale de La Talaudière

- Rue Maximilien Évrard.
- Bassins extérieurs, toboggan, pataugeoire.
- Horaires : tous les jours de 11 h à 19 h.
- Tarif normal adulte : 5 euros.

Sports et loisirs

La Loire sur tous les terrains

Adeptes du ballon rond, ovale, orange ou même de la petite balle jaune ? Vous ne savez peut-être pas que la Loire excelle sur d'autres terrains, et notamment celui de l'industrie du sport et des loisirs. Piscines, boules de pétanque, épées, vélos, tenues de sport... Arborez fièrement les couleurs de la Loire ! Zoom sur trois entreprises au parcours original.

→ BV SPORT

Des chaussettes championnes du monde

Dans le monde, ils sont plus de 3 000 athlètes de haut niveau à ne plus pouvoir se passer des bas BV Sport, créés à Saint-Étienne dans les années 1990 par les docteurs Serge Couzan et Michaël Prüfer. Pourquoi une telle addiction ? « Les chaussettes de compression progressive agissent pendant l'effort sur les veines des mollets, explique Salvatore Corona, Gérant de BV Sport. En améliorant la circulation sanguine, le sportif gagne en tonicité et en endurance. Les muscles sont ré-oxygénés et les sportifs peuvent courir plus longtemps. »

Appartenant au staff médical de l'équipe de France de football en 1998, le Docteur

Couzan a proposé ses « chaussettes miracles ». Et le bouche à oreille a fait le reste. Cette même année, naissait l'entreprise BV Sport (Booster Veine Sports), premier fabricant de bas de contention progressive pour les sportifs.

La référence internationale

Aux bas réservés à l'effort sont venus s'ajouter ceux pour le confort, utilisés après les entraînements ou lors de déplacements. Depuis 2006, l'entreprise s'adresse à tous les sportifs quel que soit leur niveau, en Europe, en Asie... Vous aussi, vous pouvez porter les mêmes chaussettes que les footballeurs de la Juventus de Turin ou les mécanos de la scuderia Ferrari. Les machines à tricoter permettent de faire 13 tailles différentes... « Quasiment du sur-mesure ! ».

La fin des crampes pour tous

BV Sport vise le marché américain : pour optimiser sa production, elle quitte la rue Bergson à Saint-Étienne et s'installe à Montreynaud. En juin, avant la Coupe du monde, elle a fourni en bas de compression l'équipe de France de football. Itinéraire d'un succès annoncé... ■



Salvatore Corona, Gérant de BV Sport.



En Rhône-Alpes, l'industrie du sport, ce sont :

- **4 000 à 5 000** salariés.
- plus de **3** milliards d'euros de chiffre d'affaires.
- **70 %** à l'export.
- Rhône-Alpes est la **1^{ère}** région française dans les sports et loisirs.

Source : ADEL 42

EN CHIFFRES

- **15** salariés.
- Une **dizaine** de commerciaux.
- **80 000** paires de bas vendues chaque année.
- Plus de **400** magasins ont les produits BV sports.
- **2** millions d'euros de chiffre d'affaires.

→ MACH 1

La roue tourne... bien !

Le marché du cycle est loin d'être un marché facile... Et le leader européen de la jante de vélos, Mach 1 le sait bien ! Installé à Marclopt depuis 1996, il a su tenir tête aux attaques des concurrents français et internationaux. Mis en redressement judiciaire en 1998, Mach 1 a tenu bon pour sortir de la crise en 2008. Aujourd'hui, l'entreprise va mieux. Le chiffre d'affaires a été multiplié par cinq en dix ans et près de 20 000 jantes sortent chaque jour de l'usine ligérienne.

La Hollande, l'autre pays du vélo

Les gros clients français de Mach 1 sont Décathlon, Lapierre ou encore Peugeot. « Comme nous ne vendons qu'aux industriels, votre vélo est peut-être équipé de jantes Mach 1 sans que vous le sachiez... », note Bruno Bayard, Directeur de Mach 1.

L'entreprise réalise 75 % des ventes hors de France, principalement vers la Hollande et l'Allemagne... « Le problème du cycle, c'est qu'on délocalise son assemblage, raconte Bruno Bayard. Les nouveaux "monteurs" sont italiens, portugais ou polonais... De fait, ils sont nos nouveaux clients. »

Une concurrence rude

Et l'avenir ? « Nous devons toujours plus investir dans les nouvelles technologies, pour rester les meilleurs sur les pièces haut de gamme, explique Bruno Bayard. Nous travaillons actuellement sur des produits extra-light... » En 2011, Mach 1 investira donc 400 000 euros dans l'achat de nouvelles machines et en renforcement de son bureau « recherche et développement ». L'innovation n'a pas de prix... ■



▶ Bruno Bayard, Directeur de Mach 1.

EN CHIFFRES

- 40 salariés auxquels s'ajoutent des renforts intérimaires.
- 3 millions de jantes et 270 millions de rayons vendus chaque année.
- Plus de 60 clients.
- 11,7 millions d'euros de chiffre d'affaires.

→ BEL MAILLE

La technicité au service du sport

Récemment, l'entreprise Bel Maille a fait la une des journaux pour avoir fabriqué la première ligne de vêtements de Laurent Voulzy : Cœur Grenadine... Créée en 1956 par Jacques Bel à Riorges, elle est spécialisée comme son nom l'indique dans le tissu en maille tricotée. Bel Maille conçoit également des tissus spécifiques pour le sport.

Des tissus pour les loisirs

« Pour le sport et les loisirs, nous travaillons beaucoup sur des tissus qui évacuent l'humidité », explique Stéphane Ziegler, PDG de Bel Maille depuis 2009. L'entreprise répond ainsi à une demande croissante du monde de l'habillement : des tissus pour le sportswear et de façon plus globale pour les loisirs en extérieur. Sur les 800 tissus conçus chaque année par Bel Maille, 25 % sont destinés aux loisirs. « Nous concevons également des tissus non-feu pour les combinaisons des pilotes automobiles », précise Stéphane Ziegler.

Le zéro défaut

Pour ce dirigeant, comme pour la famille Bel précédemment, l'usine doit s'appuyer sur ses quatre forces : la créativité (mode, couleurs...), la réactivité (besoins du marché), la qualité et le zéro défaut et enfin le prix juste. Elle vit au rythme des collections et des saisons, mais aussi des commandes spécifiques de grands groupes comme Promod par exemple. « Ce qu'on adore, c'est travailler en amont, explique Stéphane Ziegler. Que nos stylistes rencontrent les stylistes de nos clients et qu'ensemble, nous développions des textiles. »

Le bio en ligne de mire

Bel Maille vient d'adhérer au projet Altertex favorisant la conception de textile en cohérence « développement durable », autrement dit respectueux de l'environnement, de l'économie et de l'être humain. ■



▶ Stéphane Ziegler, PDG de Bel Maille.

EN CHIFFRES

- 104 salariés.
- 200 clients, dont 45 % à l'exportation.
- 17 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Couzan : en avant les chantiers jeunesse !

Vous pouvez l'apercevoir depuis la route qui mène à Chalmazel : la forteresse médiévale de Couzan trône fièrement aux pieds des Monts du Forez.

Depuis 2006, un chantier de restauration et une opération archéologique sont menés avec le soutien du Conseil général.

Des étudiants en archéologie, fins connaisseurs du Moyen Âge et des châteaux, un niveau de bac à bac +5, et une majorité de filles... Voilà le profil des jeunes que vous pourrez apercevoir les 15 premiers jours de juillet au château de Couzan.

Des bénévoles qui viennent de loin

Cette opération archéologique fait partie des quatre autorisées cette année dans la Loire par le Préfet de Région. « *Les candidatures sont nombreuses : une centaine de demandes par an* », explique Christophe Mathevot, responsable scientifique pour la Diana, Société historique et archéologique du Forez. Au final, seuls une dizaine d'élus. Quelques places sont réservées aux Ligériens, les autres sont pour les 18-25 ans de l'Europe, de Russie ou même du Maroc. « *Il y a deux ans, une Brésilienne était parmi nous. Il était intéressant de voir comment était appréhendée l'archéologie dans son pays.* »

Comprendre l'évolution du château

« *Sensibiliser les jeunes générations en tant que futurs professionnels* », telle est l'ambition de Christophe Mathevot. Au cœur du chantier, une problématique scientifique : étudier



► En parallèle du chantier estival, des jeunes de l'Épide (Établissement public d'insertion de la Défense) réalisent des opérations d'entretien, de débroussaillage, de mise en valeur et de petite maçonnerie.

HISTOIRE

Découvrez l'histoire de cette forteresse unique...

Le château de Couzan se compose d'un donjon du XV^e siècle et de quatre enceintes.

Son influence dans le Forez était très importante. C'est à l'aide de cette forteresse que les seigneurs de Couzan ont défendu leur indépendance contre les comtes du Forez entre 1180 et 1226.

Le premier poste de défense est construit au XI^e siècle par la famille de Sémur. Le château est la propriété successive des familles Damas, Lévis, Luzy, et enfin des comtes de Thy de Milly jusqu'en 1932, date de son acquisition par la Diana.

Le monument était resté inhabité depuis la Révolution. Depuis, de gros travaux de restauration ont été entrepris.

les murs pour comprendre les phases d'évolution du château. Les précédentes recherches ont mis au jour l'habitat seigneurial et son évolution du XI^e au XV^e siècle.

Depuis 2006, un chantier de restauration et une opération archéologique sont menés avec le soutien du Conseil général.

Émilie Couturier

EN SAVOIR PLUS

Château de Couzan à Sail-sous-Couzan
Tél. : 04 77 96 01 10 – www.ladiana.com
Ouvert en juillet et en août, tous les jours de 14h30 à 18h30.

Visite du chantier le 15 juillet à 15h, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire du Forez.

→ UN HOMME

Jean-Paul Gaucher La pâtisserie en héritage



La pâtisserie? Une seconde nature pour Jean-Paul Gaucher qui a baigné dedans petit avec ses parents. « *Le côté artistique me plaisait beaucoup* », se souvient-il. Depuis, les gâteaux, glaces, chocolats et, surtout, les confitures n'ont plus de secret pour lui. « *La pâtisserie impose une approche très cadrée: nous pesons tout* », note le Maître confiturier. « *La connaissance des réactions chimiques et le choix des produits sont essentiels.* »

Reconnu par ses pairs, ses recettes sont enseignées à l'École nationale supérieure de la pâtisserie d'Yssingeaux. À 64 ans, il souhaite mêler plaisir et transmission des savoirs.

→ UN PRODUIT

Des confitures au bon goût de fruits

« **L**a confiture est l'un des premiers produits que l'on découvre enfant », c'est dire s'il est important pour Jean-Paul Gaucher. Avec près de 25 sortes différentes, réalisées chacune avec 80 % de fruits soigneusement sélectionnés, il a fait de la confiture l'un de ses produits phares. Parmi les assemblages proposés : ananas-orange, pamplemousse-fraise, la cramailotte (pissenlit), le confit d'échalotes ou encore des versions sans sucre ajouté... À déguster sur du pain pour apprécier toute sa saveur.

EN SAVOIR PLUS

Pâtisserie Maître Gaucher
6, place Bellevue - 42100 Saint-Étienne
Tél.: 04 77 57 39 10



Pour 4 personnes

Temps de
préparation :
30 min

Temps
de cuisson :
110 min + 5 min

Temps de
réfrigération :
24 h



par
**Christophe
Souchon**

Restaurant
L'Auberge
Costelloise

au Coteau

Ingrédients

350 g de beaufort
350 g de comté
25 cl de crème
25 cl de lait
6 jaunes d'œufs
200 g de champignons
des bois
15 tranches
de jambon cru
coupé fin
salade ou
mâche



→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF !

Terrine de comté et beaufort aux champignons des bois

1. Faire cuire les champignons. Saler et poivrer. Bien égoutter et faire refroidir. Couper les fromages en cubes de 1 cm. Mélanger le lait, la crème et les jaunes d'œufs. Poivrer mais ne pas saler.

2. Chemiser une terrine avec du papier film puis avec le jambon cru. Alternier une couche de cubes de fromage, une couche de champignons et ainsi de suite, en terminant par du fromage. Incorporer le mélange crème/lait/œufs à la dernière couche.

3. Refermer avec le jambon et envelopper avec le papier film. Cuire 110 min à 155°C. Mettre au frigidaire jusqu'au lendemain.

4. Découper des tranches de 1,5 cm d'épaisseur légèrement chauffées à four chaud (180°C). Servir avec une salade à l'huile de noix.



GROUPE UNION POUR LA LOIRE

En route vers un Agenda 21 !

Le Conseil général s'est résolument tourné vers le développement durable depuis de nombreuses années. Dans un souci d'efficacité et de pragmatisme pour le bien-être des Ligériens, il a privilégié jusqu'à présent la réalisation d'actions et de projets concrets.

Parmi celles-ci et à titre d'exemple, on peut d'ores et déjà citer la protection de la biodiversité dans les espaces naturels sensibles du département, la préservation de la ressource en eau au travers du schéma départemental d'assainissement, le Revenu de Solidarité Active, la MDPH, le schéma pour les personnes âgées, le schéma pour la petite enfance...

Autant d'actions mises en place par le Conseil général pour favoriser l'insertion sociale et l'accès à l'emploi pour tous.

Cette démarche que nous avons engagée, est ambitieuse et exigeante.

En effet, elle vise à concilier, dans chacune des décisions de la collectivité, le respect de trois principes fondamentaux du développement durable : le progrès social, le développement économique et le respect de l'environnement.

Le Conseil général, fort de son expérience, a décidé d'engager une nouvelle étape.

En effet, dès notre installation en mars 2008, nous avons fait un choix : le développement durable au centre de toutes les actions du Conseil général de la Loire. Forts de cette idée, nous avons engagé le Conseil général de la Loire dans la réalisation de son Agenda 21, plan d'actions pour le développement durable. C'est chose faite depuis juin 2010 et l'adoption officielle de l'Agenda 21.

L'Agenda 21, un véritable plan d'actions pour mettre en pratique le développement durable, synonyme de solidarité.

Fruits de l'implication et de l'ambition de tous les acteurs, élus, agents et partenaires, les actions déclinées dans ce programme concernent ainsi l'ensemble des politiques départementales.

Citons par exemple l'introduction de critères environnementaux dans les marchés publics, la construction de bâtiments exemplaires en matière de conception bioclimatique, l'introduction de la qualité biologique dans les restaurants des collèges, la promotion des modes doux de déplacement, la lutte contre le bruit ...

Avec cet Agenda 21, nous faisons preuve d'audace et d'innovation pour partager ensemble l'ambition d'une Loire solidaire, naturelle et durable.

Bernard Fournier, Président du groupe Union pour la Loire.

Le groupe de la droite, du centre et indépendants

Les élus du groupe Union pour la Loire :

Jean-François Barnier, Solange Berlier, Bernard Bonne, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler.

www.unionpouurlaloire.fr

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Garder les priorités ... !

Le conseil général est confronté, comme toutes les collectivités, à la crise financière qui frappe aujourd'hui les économies de l'ensemble des pays dits « développés ». La baisse des recettes fiscales et l'augmentation des besoins sociaux, exercent de fortes tensions financières qui mettent en péril l'équilibre du budget 2010.

Nous constatons depuis quelques années que face à l'augmentation des coûts sociaux, les moyens financiers transférés par l'Etat sont aujourd'hui insuffisants pour assurer pleinement les compétences qui nous ont été confiées. Cette difficulté n'est pas nouvelle. Le problème a commencé, dès la mise en place de l'APA, dont les financements n'avaient pas été prévus à sa création. Il s'est poursuivi au moment du transfert de compétence du R.M.I.

Pour faire face à ces dépenses supplémentaires, les assemblées départementales ont dû augmenter fortement leur fiscalité locale. Si nous souhaitons une meilleure répartition de l'effort fiscal et une participation plus grande de l'Etat, on ne peut pas se contenter de s'en remettre à lui seul. Dans une période difficile de crise internationale, nous devons aussi prendre nos responsabilités et nous n'échapperons pas à la nécessité de gérer avec plus de rigueur nos fonds publics au service des actions les plus prioritaires. Le débat sur les priorités et les compétences à préserver est donc essentiel. Débat, sans doute difficile, d'autant plus difficile que la réforme de la taxe professionnelle qui s'appliquera dès 2011, en réduisant la fiscalité locale, va réduire les marges d'ajustement de nos budgets. Désormais, l'essentiel de nos moyens financiers proviendront de l'Etat.

Choisir des priorités, c'est, pour nous vouloir continuer d'accompagner la population dans ses besoins essentiels : enfance, collège, vieillissement, handicap, équipement, sport, tourisme, culture sur tout le territoire du rural à l'urbain. Mais, c'est aussi vouloir préparer l'avenir en accompagnant les communes et intercommunalités dans leurs projets. Dans cette période de doute sur l'accomplissement du projet européen, et sur la nécessité du développement durable il est heureux que notre assemblée n'ait pas succombé à l'éco-scepticisme ambiant. Nous nous félicitons de la mise en place de l'agenda 21 (programme d'actions concrètes au service du développement durable) et de la poursuite de nos efforts pour maîtriser la consommation d'énergie.

Les conseillers généraux : Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).

Tél. : 04 77 48 40 76

Courriel : elusidcg42@free.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Conseil général de la Loire : une situation budgétaire alarmante

Le compte administratif 2009, c'est-à-dire les dépenses effectivement réalisées et les recettes effectivement reçues en 2009, est très inquiétant. Même la majorité de droite a été obligée de le reconnaître.

Les dépenses de fonctionnement à cause des transferts de compétences décidés par l'Etat et non compensés intégralement (APA pour les personnes âgées, PCH pour les personnes handicapées, RMI devenu RSA...) ont augmenté de 7,5 % en 2009 contre 2,3 % pour les recettes, soit un « manque de recettes » de 25,4 millions d'euros rien que pour 2009.

Conséquences ? La majorité a dû plus emprunter (40 millions d'emprunt en 2009) qu'il faudra bien rembourser un jour et l'autofinancement net (= les capacités de financement propres au département) chute : - 41% de 2007 à 2009, soit une baisse de 30 millions d'euros en 2 ans !

Et pourtant la majorité de droite augmente régulièrement les impôts : plus 25 millions collectés auprès des Ligériens en 2009 grâce à la hausse de 3,5 % des taux d'imposition que nous avons dénoncée.

Poursuivre dans cette voie serait grave.

C'est pour cette raison que notre groupe gauche citoyenne a proposé de s'associer à l'initiative de l'Association des Départements de France et de six présidents de Conseils généraux (PC, PS, UMP et divers droite) pour obtenir de l'Etat le versement des compensations intégrales prévues par la loi au titre des dépenses transférées...). La faible majorité de droite a refusé, voulant soutenir le président Sarkozy et les députés UMP malgré les conséquences catastrophiques de ces réformes auprès des Régions, départements, agglomérations et communes. C'est grave.

D'autres présidents UMP ont décidé de soutenir cette action en se préoccupant d'abord des habitants de leur département plutôt que de leur parti politique. Un changement de politique s'avère nécessaire.

Serge Vray, Marc Petit, René Lapallus

Tél. : 04 77 48 42 86

Fax : 04 77 48 42 87

Mail : groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Pour un accueil de qualité de la petite enfance

Le Département est, avec les communes, la collectivité en première ligne en matière d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Nous sommes donc particulièrement attentifs au débat autour de différents textes examinés à l'échelon national et qui suscitent la mobilisation des professionnels de la petite enfance. Ceux-ci s'inquiètent à juste titre de dispositions qui tendent à abaisser les coûts des équipements, des structures et des services... mais au prix du statut, des compétences et de la disponibilité des professionnels.

Un décret visant à assouplir les règles d'accueil prévoit une augmentation déguisée du nombre d'enfants par encadrant. Ce décret autoriserait également l'augmentation du personnel non qualifié dans les structures. Quant à la généralisation de l'expérimentation des jardins d'éveil, qui ne sont rien d'autre qu'un moyen de transférer de l'Education Nationale aux parents le coût de la garde des tout-petits, elle se fait là encore sans qu'aucune fourchette pour le nombre d'enfants par adulte ne soit imposée.

Une proposition de loi relative à la création de maisons d'assistantes maternelles pose la question de la qualité de la formation. Le nombre d'heures de formation suivies avant l'accueil du premier enfant serait ramené à 30 heures (au lieu de 60). Au-delà des complications que cette réduction engendrera pour les parents (qui devront trouver dès les premières semaines de garde un « remplaçant » à leur assistant) et pour notre collectivité, comment s'assurer que la formation acquise sera suffisante ?

Nous sommes bien sûr favorables à l'objectif de créer des modes d'accueil diversifiés, mais à condition de maintenir la qualité et la sécurité de l'accueil des jeunes enfants.

C'est pourquoi nous avons proposé au sein de notre Assemblée que les assistantes maternelles de notre département puissent obtenir le diplôme de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Ce brevet de premiers secours serait un vrai plus en termes de sécurisation. Pour l'instant, le Président du Conseil général refuse pour des raisons financières. Il suffirait pourtant d'un simple complément de formation de quatre heures, associée à des « piqûres de rappel » annuelles.

Il faudrait enfin un cadre national de référence qui définisse un minimum de sécurité juridique, des critères harmonisés pour assurer un fonctionnement garantissant la qualité de l'accueil.

Pour développer l'accueil des enfants, améliorer la qualité de vie des familles, permettre à chacun d'assumer sa parentalité selon ses choix, **l'urgence est plus que jamais à la création d'un véritable service public d'accueil, professionnalisé et diversifié, des jeunes enfants.**

Le Président Jean-Claude Bertrand et ses collègues :
René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard,
Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara,
Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico,
Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.
Courriel : groupe-ps@cg42.fr
Site internet : www.loireagauche.fr



Melting Force

De la rue à la scène

Ils sont neuf. Ils ont entre 15 et 27 ans. Tous originaires de Saint-Étienne. Leur passion : le hip-hop⁽¹⁾. Ils en ont fait leur métier... avec succès. *Loire magazine* est allé à la rencontre de ces danseurs pas tout à fait comme les autres.

C'est loin des cours de danse qu'ils ont fait leur apprentissage. Pourtant aujourd'hui, ils se produisent sur des scènes habituées à des spectacles plus classiques. *De la rue à la scène*, c'est un peu leur histoire. C'est aussi le nom de leur dernier spectacle. Retour sur cette aventure qui dure depuis plus de dix ans.

Des gamins qui s'amuse

Quand on leur demande de raconter leur parcours, ils se regardent tous d'un air

entendu. Toufik lance : « Ça y est, ça recommence ! » Les autres rigolent. C'est qu'ils l'ont racontée souvent, leur histoire. Pourquoi se sont-ils intéressés au hip-hop ? « Pour le plaisir de faire des belles figures, de se mesurer aux potes. » À demi-mot, Souhail confie : « Je regardais les zbez parce qu'ils faisaient de supers trucs ! » L'apprentissage de la culture hip-hop s'est fait ensuite. « Et on apprend encore aujourd'hui ! » Il y avait aussi H-I-P-H-O-P présenté par Sidney sur TF1. La première émission entièrement consacrée au hip-hop.

De la compétition au spectacle

De 1999 à 2004, Melting Force ne fait que de la compétition : des battles⁽²⁾. « Au début, on s'inscrit dans de petites compétitions locales, puis régionales. Ensuite, c'est du bouche à oreille. On nous invite un peu partout en France et même à l'étranger », explique Mehdi. En 2004, Melting Force remporte le prix du meilleur spectacle chorégraphique au Battle of the year, l'événement français de référence. Les retombées sont énormes. Ils sont notamment repérés pour l'émission de

Patrick Sébastien, sur France 2 : Le plus grand cabaret du Monde.

Une révélation

En 2006, Melting Force monte sa première création, *Révélation*... Un an de travail. Dans la troupe, pas de leader, « *que des individualités au service du collectif* ». Tout le monde participe à la création. Suivent plus de 40 dates, dans la région d'abord, puis jusqu'en Italie. En 2008, le groupe crée UNIL. Aujourd'hui, Melting Force présente *De la rue à la scène*, qui retrace l'histoire du hip-hop à travers leur propre parcours. Un spectacle qu'ils ont adapté aux petites salles ligériennes, dans le cadre de la Saison départementale du Conseil général.

Rigueur et professionnalisme

Amateurs jusqu'à la première création, les danseurs de Melting Force sont aujourd'hui professionnels. Seuls trois sont encore étudiants. « *Avant 2006, nous étions tous à l'école ou dans la vie active... Il a fallu faire un choix.* » Tous les jours, ce sont au minimum trois heures de danse. Un travail individuel et collectif. « *Il faut de la rigueur, du sérieux. On se remet sans cesse en question.* » Autodidactes, ils ont soif d'apprendre : classique, contemporain, capoeira... « *Tout est bon à prendre !* »

La transmission

Pour Melting Force, le hip-hop, ce sont avant tout des valeurs positives. Une culture basée sur l'échange, le partage, le respect et qui, surtout, est ouverte à tous. « *Que tu sois pauvre, riche, gros, maigre... Tout le monde peut faire du hip-hop.* » Et ces valeurs, nos danseurs aiment les transmettre. Collèges, centres socioculturels, maisons des jeunes et de la culture : tous enseignent dans de nombreuses communes ligériennes. Pour que ces jeunes se rencontrent, ils ont créé le Battle Loire. La première édition, début 2010 à Saint-Étienne, est un succès. La seconde, « *encore plus forte* », est en préparation.

Melting projets

Les projets sont nombreux : reprise de la compétition, nouvelle création... Encore secrète, elle sera chorégraphiée par Souhail. Sur scène, il sera accompagné par Mehdi et Toufik. Un trio qui devrait voir le jour en mars 2011, en partenariat avec le Chambon-Feugerolles. Cet été, certains participent au festival Juste pour Rire à Montréal. Pour emmener leur hip-hop toujours plus loin...

(1) Mouvement culturel et artistique qui est apparu aux États-Unis dans le Bronx à New York au début des années 1970. Il arrive en France au début des années 1980.

(2) Combat. Les danseurs s'affrontent en dansant. Celui qui fait les figures les plus impressionnantes le remporte.

(3) Danseurs acrobatiques qui pratiquent sur de la musique rap (break dance).

EN SAVOIR PLUS

Sophie Tardy

Prochaines représentations :

- 3 juillet, festival des 7 Collines, *De la rue à la scène*, salle Tardy à Saint-Étienne.
- 12 septembre, Biennale de la Danse de Lyon : chorégraphie pour amateurs pour le défilé.



CARTE D'IDENTITÉ

Nom :

MELTING FORCE

Prénoms :

Mehdi, Souhail, Diego, Nacim, Toufik, Sofiane, Yanis M., Yanis K. et Nassim.

Date de naissance :

1999

Lieu de naissance :

Saint-Étienne

Profession :

breakers⁽³⁾

Signe particulier :

que des garçons « mais on aimerait bien qu'il y ait une fille ! »

Adresse :

www.meltingforce.com



➤ Souhail, Toufik et Nacim, trois danseurs qu'a rencontrés Loire magazine.

LES DIMANCHES DE LESPINASSE



DU 4 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT 2010
Activités ludiques, pique-niques, cirque, contes et musiques

FORÊT DÉPARTEMENTALE DE LESPINASSE
Accès libre et animations gratuites

✧ Toute la programmation sur www.loire.fr et au 04 77 96 23 86 / 23 61 ✧

